Parlement européen

Communiqué de presse

Des voitures plus propres: les députés de la commission du marché intérieur ont débattu des premiers amendements aux règles d'homologation

[29-09-2016 - 13:20]

Les projets des députés pour renforcer les règles de l'UE d'homologation des voitures, dans le sillage du scandale VW, ont été débattus en commission du marché intérieur jeudi. Ces projets incluent une surveillance plus stricte des essais effectués avant la mise sur le marché d'une voiture et de plus grandes obligations pour les États membres pour contrôler les véhicules circulant déjà.

Daniel Dalton (ECR, UK), qui est en charge du dossier au Parlement, a déposé 208 amendements au projet de règlement de la Commission, pour réviser le système actuel, y compris sur les obligations des autorités nationales d'approbation, les autorités de surveillance du marché et les constructeurs automobiles, la désignation des services techniques qui effectuent les tests, la durée des homologations et sur l'accès au logiciel du véhicule et aux "stratégies de gestion du moteur".

D'autres changements proposés dans le projet de rapport de M. Dalton concernent le rôle prévu pour la Commission européenne en matière de surveillance du marché, les rappels et les amendes administratives à appliquer en cas d'infraction. Les dispositions relatives à une "structure tarifaire nationale" pour les homologations et les coûts de surveillance du marché ont été supprimées par le rapporteur.

Au cours du débat, plusieurs députés ont exprimé des points de vue différents sur la façon de mieux renforcer le système actuel, sur des questions telles que la surveillance du marché, le rôle de la Commission et la structure des amendes. M. Dalton a salué le "débat énergique" sur ses amendements, en indiquant à la fin de celui-ci que "nous sommes tous d'accord sur le fait que les voitures doivent être propres et sûres".

Les autres députés ont jusqu'au 13 octobre 2016 pour déposer leurs amendements au projet législatif. Le vote en commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs devrait avoir lieu fin novembre 2016.

L'enregistrement vidéo du débat est disponible ici (cliquer sur 29.09.2016, à partir de 11h30).

Note aux rédacteurs

En septembre 2015, l'affaire Volkswagen (VW) a mis en évidence des faiblesses dans la mise en œuvre des règles d'homologation des véhicules à moteur dans l'UE. En janvier 2016, dans le cadre des préparatifs des années précédentes, mais aussi en réponse à l'affaire VW, la Commission a proposé de renforcer le système d'homologation des véhicules.

Ce projet de règlement vise à renforcer l'indépendance et la qualité des tests qui permettent à une voiture d'être mise sur le marché, à renforcer la surveillance des voitures déjà en circulation et à assurer une plus grande surveillance européenne.

En savoir plus

- Enregistrement vidéo du débat (29.09.2016): http://www.europarl.europa.eu/ep-live/fr/committees/?legislature=8&start-date=01-07-2014&end-date=29-09-2016&committee=IMCO

Service de Presse
Direction des médias
Directeur - Porte-parole : Jaume DUCH GUILLOT
Référence N° :20160928IPR44346
Numéro du standard du service de presse (32-2) 28 33000

- Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs: http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/imco/home.html
- Projet de rapport sur la proposition de règlement relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur: http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+COMPARL+PE-585.750+02+NOT+XML+V0//FR
- Profil du rapporteur, Daniel Dalton (ECR, UK): http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/35135/DANIEL_DALTON_home.html
- Fiche de procédure: http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?reference=2016/0014(COD)&l=FR
- Étude du PE (en anglais) : Motor vehicles: New approval and market surveillance rules: http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2016/577978/EPRS_BRI(2016)577978_EN.pdf
- Communiqué de presse de la Commission européenne : La Commission européenne durcit les règles pour des voitures plus sûres et plus propres (27.01.2016): http://europa.eu/rapid/press-release_IP-16-167_fr.htm

Contacts

Isabel Teixeira NADKARNI
Attachée de presse
Numéro de téléphone : (+32) 2 28 32198 (BXL)
Numéro de téléphone : (+33) 3 881 76758 (STR)
Numéro de GSM - portable : (+32) 498 98 33 36
Courrier électronique : imco-press@europarl.europa.eu
Twitter : EP_SingleMarket